

---

# Déviante, folie et normativité sociale

SOC - 2157


## Plan de cours

Automne 2017

**Fabrice Fernandez**

*Professeur adjoint de sociologie*





## Informations générales

---

### **Salle de cours :**

Pavillon Adrien-Pouliot  
PLT-2765

### **Coordonnées et disponibilités :**

Fabrice Fernandez (Professeur adjoint)  
Bureau 4477  
Pavillon Charles De Koninck  
Faculté de sciences sociales  
Département de sociologie  
1030, avenue des Sciences-Humaines  
Université Laval  
Québec (Québec) G1V 0A6

Présentation : <https://www.soc.ulaval.ca/?pid=1717>  
Adresse électronique : [fabrice.fernandez@soc.ulaval.ca](mailto:fabrice.fernandez@soc.ulaval.ca)

Tél. : 418-656-2131 poste 2661

### Disponibilités

mercredi	10h00 à 17h00	bureau 4477 (avec RDV)	Du 5 sept. 2017 au 16 déc. 2017
jeudi	10h00 à 17h00	bureau 4477 (avec RDV)	Du 5 sept. 2017 au 16 déc. 2017

Assistant d'enseignement : David Gaudreault ([david.gaudreault.4@ulaval.ca](mailto:david.gaudreault.4@ulaval.ca))

# Déviance, folie et normativité sociale

---

## Introduction

À l'heure où les questions d'ordre public, de contrôle social et de sécurité sont placées au cœur de l'actualité, il n'est pas inutile de revisiter les approches sociologiques qui ont tenté de nous doter d'outils de réflexion sur la nature sociale de la déviance et de la folie. C'est ce à quoi va s'attacher ce cours : interroger la construction et le traitement social, médical, scientifique mais aussi politique, pénal et moral des figures jugées problématiques (et souvent hybrides) de la déviance, de l'anormalité et de la maladie mentale.

## Objectif général du cours

Prenant place dans le cadre général d'une sociologie politique de l'altérité que nous construisons depuis plusieurs années (Fernandez, 2010), l'objectif de ce cours est de présenter un état de la réflexion sociologique (avec des détours du côté de l'anthropologie, de la philosophie, de la criminologie, des sciences de la santé, de la psychologie et de l'histoire des sciences) sur la problématique des déviations sociales et mentales afin de doter les étudiant-e-s d'outils de réflexions critiques sur le traitement social, politique, moral et médiatique d'un ensemble de conduites jugées indésirables.

Inauguré par Émile Durkheim, ce domaine de recherche s'est principalement développé aux États-Unis en réaction à certains modèles criminologiques et psychopathologiques (cf. les travaux sur l'étiquetage ou sur le processus de stigmatisation). Ce domaine a notamment permis de mettre en lumière les formes de jugements moraux des personnes aux conduites jugées indésirables, aux traits de personnalité ou aux attributs physiques discrédités.

Cet immense chantier d'investigation scientifique s'est fortement renouvelé, s'étendant aujourd'hui à l'ensemble des conduites en rupture avec l'ordre social, moral et/ou politique (marginalités, dangerosité, jeunesse contestataires, sous-cultures déviantes, minorités racisées, art outsider, etc.) que le cours tentera d'interroger sociologiquement.

**Les objectifs spécifiques** du cours sont les suivants :

- S'interroger, questionner et porter une réflexion personnelle et critique sur les déviations sociales, mentales et la normativité sociale qu'elles engagent, notamment à partir des questions débattues en cours.
- Approfondir et consolider, à partir de repères théoriques et de travaux de recherche empiriques, ses connaissances sur les différents cadres d'analyse et de conceptualisation de la déviance, des troubles mentaux et de la normativité sociale.
- Être capable de restituer à l'écrit les apports et les enjeux essentiels contenus dans les lectures obligatoires.
- Savoir mobiliser les connaissances acquises durant le cours et les lectures obligatoires dans le cadre d'un essai problématisé et structuré
- Savoir porter un regard critique sur les différentes formes de construction sociale et historique de la déviance et de la maladie mentale.
- Savoir reconnaître les principaux enjeux sociaux, moraux, politiques et scientifiques relatifs au traitement des comportements jugés déviants, pathologiques et problématiques dans la société contemporaine.
- Être capable de structurer à l'oral un raisonnement logique, critique et sociologique sur des questions liées au sujet du cours et aux débats qui s'y tiendront.

### **Contenu du cours**

Ce programme est organisé en trois temps. Après en avoir souligné les enjeux disciplinaires, sociologiques, politiques, sociaux et méthodologiques, nous questionnerons tout d'abord i) dans une perspective sociohistorique, **les formes et les modes de gestion sociale de l'altérité problématique**. Nous interrogerons ensuite ii) **les perspectives sociologiques qui ont tenté de problématiser l'altérité déviante et/ou pathologique** à travers les différents outils, concepts, notions et méthodes qui ont structuré ce domaine pour mieux comprendre enfin, iii) **la normativité sociale contemporaine**, cet art de gouverner des populations par le contrôle, la contrainte et la conformation à la norme.



## Approche pédagogique

Cet enseignement se veut un lieu d'échanges, de discussions, de partage d'idées, un lieu ouvert et dynamique propice à la construction d'une réflexion critique.

Les cours se composeront de deux parties, tout d'abord un exposé magistral présenté par l'enseignant (ou exceptionnellement un conférencier invité) puis dans la seconde partie du cours un débat où la participation de tou-te-s est vivement souhaitée. Ce débat sera introduit par un mini-exposé (réalisé par le professeur ou des étudiants gradués) accompagné d'extraits de documentaires audio ou vidéo sur des questions à la croisée des trois thématiques du cours (« déviance », « folie » et « normativité sociale »). Pour préparer ces débats de deuxième partie de cours, il sera demandé à six étudiants (ou sept selon l'effectif), et pour chaque séance, d'écrire un texte court synthétisant leurs propres réflexions au sujet du débat du jour.

Ces textes courts sont particulièrement importants puisqu'ils serviront de support au débat : chaque séance, ces six étudiant-e-s volontaires seront conviés à débattre ensemble à partir de ce qu'ils ont écrit. L'échange s'ouvrira ensuite avec l'ensemble des étudiants.

Dans le cadre d'une méthode pédagogique active, les étudiant-e-s peuvent proposer de manière anticipée le visionnement de courts extraits de films, de documentaires, de documents audiovisuels, ou la lecture de documents écrits (articles scientifiques ou de presses, extraits d'entretien ou autres) voire des contenus en ligne qu'ils et qu'elles jugent pertinents et qui apportent des éléments d'intelligibilité complémentaire (sur proposition et en accord avec le professeur au moins une semaine avant la séance).

À noter que les évaluations du cours seront, pour au moins 70% d'entre elles, individuelles.

---

## Organisation des séances

---

1<sup>ère</sup> séance - 07 septembre

### Présentation du séminaire et prolégomènes

---

**THEME I. Formes et gestion de l'altérité problématique : un regard sociohistorique**

---

2<sup>ème</sup> séance - 14 septembre

**Monstruosité, folie et anormalité : quelques figures de l'altérité du Moyen âge à aujourd'hui**

#### Lecture obligatoire :

- FOUCAULT M. (1999), « Cours du 22 janvier 1975 », in *Les anormaux*, Paris, Gallimard

#### Lecture suggérée :

- JODELET D. (2005), « Formes et figures de l'altérité » dans Sanchez-Mazas M. et Licata L., *L'Autre : Regards psychosociaux*, Grenoble : Les Presses de l'Université de Grenoble, collection : Vies sociales, chap. 1, p. 23-47

#### Pour aller plus loin :

- BASTIDE R. (1951), « Le fou et la société », in *Sociologie des maladies mentales*, Paris, Flammarion, p.235-256
- CELLARD A. (1991), *Histoire de la folie au Québec*, Montréal : Boréal.
- FOUCAULT M. (1972), « Le grand renfermement », *Histoire de la folie à l'âge classique*. Paris : Gallimard, coll. Tel, p. 67-109.

#### 2<sup>ème</sup> partie du cours

**Projection** d'extraits de l'essai cinématographique *L'ordre* (1973) de Jean Daniel Pollet suivi d'un **débat ouvert** sur *les frontières du normal et de l'anormal* avec l'ensemble des étudiant-e-s.

---

3<sup>ème</sup> séance - 21 septembre

**Asiles et prisons : institutions totales, carrière morale et "redressement" des déviants**

**Lecture obligatoire :**

- GOFFMAN E. (1968), « L'univers du reclus », *Asiles. Études sur la condition sociale des malades mentaux*, Paris : Minuit, p. 55-92 (extraits : « I. Un changement culturel » et « II. Les techniques de mortification »).

**Lecture suggérée :**

- FERNANDEZ F. (2015), « Lorsque la prison (se) rend justice. Le traitement contemporain de l'indiscipline carcérale », *Déviance et société*, spécial "Les réformes de l'enfermement en actes", vol. 39, n°3, p. 379-404.

**Pour aller plus loin :**

- FOUCAULT M. (1975), *Surveiller et Punir. Naissance de la prison*, Paris : Gallimard.
- HARCOURT B. E (2009), « Repenser le carcéral à travers le prisme de l'institutionnalisation : Sur les liens entre asiles et prisons aux États-Unis », *Champ pénal/Penal field* [En ligne].
- RHODES L. (2004), *Total Confinement : Madness and Reason in the Maximum Security Prison*. California : University of California Press

**2<sup>ème</sup> partie du cours**

**Débat :** *Toute institution est-elle totalitaire « par vocation profonde » ?*  
(Introduction : David Gaudreault)

---

4<sup>ème</sup> séance - 28 septembre

Absence - Conférence dans le cadre du séminaire international « L'expérience de la justice et de l'injustice au prisme de trois catégories interreliées : la discrimination, la vulnérabilité et la subalternité », projet Coopéra.

5<sup>ème</sup> séance - 05 octobre

## Déviances sociales, déviances mentales : ce qui est biologique et ce qui est construit

### Lecture obligatoire :

- HACKING I. (2003), « Philosophie et histoire des concepts scientifiques », *Cours au Collège de France*, p. 537-559 (en ligne)

### Lecture suggérée :

- FOUCAULT M. (1962), « La constitution historique de la maladie mentale », *Maladie mentale et psychologie*. Paris : PUF, p.76-89.

### Pour aller plus loin :

- BARRET R. (1998), « Formulations contemporaines de la schizophrénie : expliquer l'inexplicable », *La traite des fous. La construction sociale de la schizophrénie*, Le Plessis-Robinson, Institut Synthélabo pour le progrès de la connaissance, coll. Les Empêcheurs de penser en rond, p.331-367
- WEINBERG D (2005), « Beyond Objectivism and Subjectivism in the Sociology of Mental Health », *Of Others Inside : Insanity, Addiction, and Belonging in America*, Philadelphie : Temple University Press, p.1-14 (en ligne)

## 2<sup>ème</sup> partie du cours

Débat : *Déviance ou pathologie : le cas des conduites anorexiques-boulimiques*

---

## THEME II : Au croisement de la déviance et de la folie

---

6<sup>ème</sup> séance - 12 octobre

## Le crime, le normal et le pathologique

### Lecture obligatoire :

- DURKHEIM E. (1894), « Le crime, phénomène normal », *Les règles de la méthode sociologique*, Paris : PUF, p. 65-72 (en ligne)
- RENNEVILLE M. (1995), « Les théories biologiques de la criminalité », *Médecine /Sciences. Histoire de la médecine et des sciences*, n°11, p.1720-1724.



### Lecture suggérée :

- MERTON R. (1997), « Structure sociale, anomie et déviance », *Éléments de théorie de méthode sociologique*, Paris : Armand Colin, p. 163-187.

### Pour aller plus loin :

- CANGUILHEM G., (1979 [1966]), *Le normal et le pathologique*, Paris, PUF, collection « Galien », pp. 96-117, 155-157, 175-179.
- EHRENBERG A. (2004), « Les changements de la relation normal-pathologique. À propos de la souffrance psychique et de la santé mentale », *Esprit*, mai 2004, pp. 133-155

### 2<sup>ème</sup> partie du cours

**Débat :** *Prédire les comportements déviants : la criminalisation de la dangerosité*  
(Introduction : Stéphanie Gariépy)

---

7<sup>ème</sup> séance - 19 octobre

### Étiquetages, stigmatisation et paniques morales

#### Lecture obligatoire :

- BECKER H. (1985), « Le double sens d'outsiders », *Outsiders*, Paris : Métailié, 24-41.

#### Lectures fortement suggérées :

- COHEN S. (2011 [1972]), « Déviance et moral panics », *Folk devils and moral panics the creation of the Mods and Rockers*, Paladin, p.1-19
- GOFFMAN, E. (1963). « Stigmate et identité sociale », *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps*, Paris, Les éditions de minuit, p.11-55.

#### Pour aller plus loin :

- FOUCAULT M. (1977), « La vie des hommes infâmes », *Les Cahiers du chemin*, n° 29, p. 12-29.
- GOFFMAN E. (1969), "The insanity of place", *Psychiatry: Interpersonal and Biological Processes*, vol. 32, n°4, p. 357-388

---

## 2<sup>ème</sup> partie du cours

**Débat :** *Paniques morales et islamophobie : la « radicalisation » en débat*

---

8<sup>ème</sup> séance - 26 octobre

**Au cœur de soi : la mise en récit d'une expérience totale**

**Lecture obligatoire :**

- LOVELL A.M (1997), « The City Is My Mother : Narratives of Schizophrenia and Homelessness », *American Anthropologist*, vol. 99, n°2, p. 355–56

**Lecture fortement suggérée :**

- GOOD B. (1998), *Comment faire de l'anthropologie médicale ? Médecine, rationalité et vécu*, Les Empêcheurs de penser en rond (extraits)
- CASTEL R (1990), « Le roman de la désaffiliation. À propos de Tristan et Iseut », *Le Débat*, vol. 4, n° 61, p. 155-167.

**Pour aller plus loin :**

- STYRON W. (1990), *Face aux ténèbres. Chronique d'une folie*, Paris : Folio (extraits)
- FERNANDEZ F. (2008), « Dépasser les mots. Étude sur le pouvoir des émotions au sein d'une fraternité de dépendants », in Fernandez F., Lézé S., Marche H. (dir.), *Le langage social des émotions. Études sur les rapports au corps et à la santé*, Paris : Économica, coll. « sociologiques »

## 2<sup>ème</sup> partie du cours

**Débat :** *S'évader ou s'enfermer en soi : addiction et souffrance psychique*

---

9<sup>ème</sup> séance - 02 novembre

**Semaine de lecture**

---

10<sup>ème</sup> séance - 09 novembre

« Ni déviants, ni fous » : les résistances sous-culturelles

**Lecture obligatoire :**

- HEDBIGE D. (2008), « La fonction des sous-cultures », *Sous-culture. Le sens du style*, Paris : Zone (en ligne)

**Lecture fortement suggérée :**

- SCOTT J. C., (2006), « Infra-politique des groupes subalternes », *Vacarme*, n° 36, p. 25-29.

**Pour aller plus loin :**

- COHEN, P. (1972), « Subcultural Conflict and Working Class Community » in Hall S., Hobson D., Lowe A., and Willis P. (Eds.) *Culture, Media, Language*, Londres : Hutchinson.
- HALL S., JEFFERSON T. (1976), *Resistance through ritual, Youth Subcultures in Post-War Britain*. New York: Holmes & Meier.

2<sup>ème</sup> partie du cours

**Débat :** *Subcultures et contre-culture : l'art de résister à la domination*

---

11<sup>ème</sup> séance - 16 novembre

**Art brut : un art « hors normes » ?**

**Invitée :**

Sarah ARNAL (artiste, enseignante en arts et auteure de roman graphique)

**Lectures obligatoires :**

- ARTAUD A. (1925), « Lettre aux médecins chefs des asiles de fous », *La revue surréaliste*, n°3, le 15 avril (en ligne)
- DUBUFFET J. (1967), « L'Art brut préféré aux arts culturels », in *Prospectus et tous écrits suivants. Tome 1*, Paris : Gallimard, NRF, p. 198–202 (extraits en ligne : <http://theoria.art-zoo.com/fr/1-art-brut-prefere-aux-arts-culturels-extraits-jean-dubuffet/>)

### Lectures suggérées :

- FOUCAULT M. (1972), « Stultifera navis », *Histoire de la folie à l'âge classique*, Paris : Gallimard, coll. Tel, p.15-66.
- FOUCAULT M. (1964), « La folie, l'absence d'œuvre », *La Table ronde*, n° 196 : Situation de la psychiatrie, mai 1964, p. 11-21.

### Pour aller plus loin :

- Le BRETON D. (2013), « Body Art : la blessure comme œuvre chez Gina Pane », *Communications*, vol. 1, n° 92, p. 99-110
- CADAUREILLE C. (2009), « L'irresponsabilité pour une liberté transgressive », *Marges*, n°09. En ligne : <https://marges.revues.org/538>

Durant cette séance seront présentés des extraits de documentaires dont : WAY melvin (2017), réalisé par Bruno Decharme. Production : abcd et Système B. <https://abcd-artbrut.net/films/way-melvin-2/>

### 2<sup>ème</sup> partie du cours

**Débat :** *Art « extrême » et liberté transgressive*

---

### THEME III : Le traitement social, politique et moral des indésirables

---

12<sup>ème</sup> séance - 23 novembre

### Biopouvoir et société post-disciplinaire

#### Lecture obligatoire

- DELEUZE G. (1990), « Post-scriptum sur les sociétés de contrôle », *Pourparlers*, Paris : Minuit, p. 240-247 (en ligne)

#### Lecture fortement suggérée :

- FOUCAULT M. (1976), « Droit de mort et pouvoir sur la vie », *Histoire de la sexualité I. La volonté de savoir*, Paris : Gallimard (extraits en ligne : p. 569-575)

### Pour aller plus loin :

- AGAMBEN G. (1997), *Homo sacer, Le pouvoir souverain et la vie nue*, Paris : Seuil, coll. L'ordre philosophique.

- 
- CHANTRAINE G. (2006) « La prison post-disciplinaire », *Déviance et Société*, vol. 30, n° 3, p. 273-288.
  - MARCUSE H. (1964), « Les formes nouvelles de contrôle », *L'Homme unidimensionnel. Essai sur l'idéologie de la société industrielle avancée*, Paris : Minuit, p. 29-47.
  - MBEMBE A. (2006), « Nécropolitique », *Raisons politiques*, vol. 1, n° 21, p. 29-60

## 2<sup>ème</sup> partie du cours

**Débat :** *Gouverner en surveillant : internet, vidéo-surveillance et bracelet électronique*

---

13<sup>ème</sup> séance - 30 novembre

### L'épreuve de la normativité sociale

#### Lecture obligatoire :

- OTERO M., (2008), « Vulnérabilité, folie et individualité. Le nœud normatif » in Châtel V. et S. Roy S., *Penser la vulnérabilité. Visages de la fragilisation du social*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 125-145

#### Lecture fortement suggérée :

- GARCIA A. (2008), « The Elegiac Addict: History, Chronicity and the Melancholic Subject » *Cultural Anthropology*, 23(4):718-745.

#### Pour aller plus loin :

- CANGUILHEM G. (1966), *Le normal et le pathologique*, Paris, PUF, collection « Galien », 1979 (1<sup>ère</sup> édition 1966) pp. 96-117, 155-157, 175-179.
- OTERO M., (2015), « Le fou social et le fou mental », *Les fous dans la cité. Sociologie de la folie contemporaine*, Montréal, Boréal, 19-30 (extraits du chap. 1)

## 2<sup>ème</sup> partie du cours

**Débat :** *Itinérance : l'accès à un logement est-il la solution ?*

---

14<sup>ème</sup> séance - 07 décembre

## Judiciarisation et médicalisation des conduites problématiques

### Lecture obligatoire :

- FERNANDEZ F., LEZE S. (2011), « Finding the moral heart of carceral treatment: Mental health care in a French prison », *Social Science and Medicine*, vol.9, n°72, p. 1563-1569.

### Lecture fortement suggérée :

- FERNANDEZ F., LEZE S., STRAUSS H. (2010), « Comment évaluer une personne ? L'expertise judiciaire et ses usages moraux », *Cahiers internationaux de sociologie*, n° 128-129, p. 179-206.

### Pour aller plus loin :

- CONRAD P. (1992), « Medicalization and social control », *Annual review of sociology*, vol. 18, p. 209-233
- FERNANDEZ F., LEZE S. (2014), « The Psychiatric Report as Moral Tool : A Case Study in a French District Court », *Social science and Medicine*, vol. 116, p. 41-48.

### 2<sup>ème</sup> partie du cours

**Débat :** *Santé mentale, endettement, violence conjugale, etc. : des tribunaux spécialisés, pourquoi faire ?*

---

15<sup>ème</sup> séance - 14 décembre

### Devoir sur table

## Évaluations

Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Lectures obligatoires	À déterminer	Individuel	20 %
Débat (Texte préparatoire et oral)	À déterminer	Individuel	20 %
La normativité sociale en images	19 nov. 2017 à 23h59	Collectif	10%
Participation - Travail continue	À déterminer	Individuel	10 %
Devoir maison	19 nov. 2017 à 23h59	Collectif	20 %
Examen sur table	14 déc. 2017 à 12h30	Individuel	20 %

### Liste des évaluations

#### Lectures obligatoires

Mode de travail :

Individuel

Pondération :

20 % (Corrigé sur 20 points)

#### Directives de l'évaluation :

En début ou fin de cours, les étudiant-e-s pourront être interrogé-e-s à l'écrit sur la lecture obligatoire à faire pour la séance (la plupart du temps un seul texte est proposé en lecture obligatoire, exceptionnellement deux textes sont proposés lorsque ces derniers sont très courts, c'est-à-dire moins de 10 pages). **Il s'agira de répondre à deux ou trois questions courtes et simples données une semaine avant la séance.** Les étudiants disposeront de leurs notes de lectures et de l'article pour réaliser cet exercice (ils auront 20 minutes pour rédiger leurs réponses durant le cours, mais il leur sera possible de répondre par avance chez eux ou de commencer à formuler leur réponse chez eux). L'exercice comptera pour 5 pts à chaque fois. Une réponse claire, argumentée et relativement courte est attendue (**15 à 20 lignes**), les étudiant-e-s seront aussi évalué-e-s sur la qualité de leur expression écrite en français. Vingt minutes seront donc consacrées à cet exercice à la fin de **4 séances de cours (choisies au hasard)**. Cette prestation écrite comptera donc pour **20% de la note finale (soit 4 x 5 pts)**.

À noter que toute absence programmée doit être préalablement signalée à l'enseignant (avec un justificatif), toutes absences imprévues et exceptionnelles (accident, hospitalisation, etc.) devront être immédiatement signalées et justifiées auprès de l'enseignant. Plusieurs solutions de rattrapage sont envisageables afin de procéder à l'évaluation sans pénalisation et sans préjudice, mais pour cela il faut qu'une entente soit conclue entre l'étudiant-e et le professeur, faute de quoi l'absence à l'activité d'évaluation conduira à la note 0. Il est à noter que ces solutions doivent rester exceptionnelles et leur nécessité devra être démontrée.

## Débats (textes préparatoires et oraux)

Mode de travail :	Individuel
Pondération :	20 % (Corrigé sur 20 pts)
Remise de l'évaluation :	Salle PLT-2765

### Date de remise :

Textes à remettre en cours en fin de séance pour les 6 ou 7 étudiants (selon le nombre total d'étudiants) qui présenteront leurs points de vue à l'oral

### Directives de l'évaluation :

À chaque séance, il sera demandé à 7 ou 8 étudiant-e-s (selon l'effectif) de rédiger une note (entre 400 et 500 mots) synthétisant ses propres réflexions, analyses ou questionnements sur la question ou le thème du débat de la séance (voire la liste des débats). Ce texte court mettant à plat (sans complexe !) les prénotions, idées reçues, représentations de sens commun voire premières bribes de réflexion sociologique et devra être imprimé pour le début du cours.

Ces notes sont particulièrement importantes puisqu'elles serviront de support au débat : chaque séance les 7 ou 8 étudiant-e-s volontaires (ou à défaut choisis par ordre alphabétique) seront conviés à débattre ensemble à partir de ce qu'ils ont écrit.

Ces interventions orales accompagnées du texte écrit (imprimé et relevé à la fin de la séance) seront notées (20% de la note finale, 15 pts pour le texte en tant que tel et 5 pts pour la clarté et la pertinence de la performance orale durant le débat).

A noter que ces textes ne seront pas tant évalués pour leur profondeur sociologique que pour le sérieux de leur réalisation. Aussi un souci particulier devra être porté à la qualité de l'expression écrite en français ainsi qu'au respect scrupuleux de la longueur des textes.

Concernant le débat oral, il s'agira pour chacun des 7-8 étudiants, de développer une courte intervention (5-6 minutes) pour donner son point de vue argumenté sur la question posée. La confrontation de ces différents points de vue, constituera un débat auquel les étudiant-e-s dans la salle seront également invité-e-s à prendre part.

Dès la première séance de cours, les étudiant-e-s sont convié-e-s à **s'inscrire en ligne** à ces différents débats : <https://doodle.com/poll/s634imfucybsak6u>

Si, à chaque séance, les 7 ou 8 places ne sont pas comblées, d'autres étudiant-e-s seront choisi-e-s par ordre alphabétique parmi celles et ceux qui ne se seraient pas encore inscrit-e-s **au 15 septembre 2017**.



## LA NORMATIVITÉ SOCIALE EN IMAGES

Mode de travail :	Collectif
Pondération :	10 % (Corrigé sur 10 points)
Remise de l'évaluation :	Boite de dépôt (19 nov. 2017 à 23h59)

### Directives de l'évaluation

Cet exercice, qui pourra être réalisé seul ou à deux, consiste à proposer une photographie originale (et une seule !) en noir et blanc ou en couleur, prise par vos soins, et qui révèle quelque chose de la normativité sociale. Cette photographie (en format Jpeg) pourra être mise en scène par vos soins ou bien prise sur le vif dans l'espace public, elle pourra donc comporter des « sujets humains » (sous conditions, voir ci-dessous), mais elle peut tout à fait s'en passer (photographie de rue, de bâtiments, d'espaces publics, d'objets, etc.). Mais cette photographie ne pourra pas être un cliché pris par quelqu'un d'autre que vous ou une image récupérée sur internet.

Il va de soi qu'il y a de multiples manières de penser et donc de représenter cette normativité, aussi l'évaluation s'attachera surtout à évaluer le paragraphe de 15-20 lignes qui accompagnera la photographie et qui explicitera ce que, selon vous, cette photographie dit de la normativité sociale. La valeur esthétique de la photographie n'entrera aucunement en compte pour l'évaluation, mais il vous est demandé de prendre des clichés lisibles : attention aux mauvaises qualités d'image qui rendraient les photos indéchiffrables (sur les téléphones portables, c'est parfois le cas...) et merci d'éviter les « flous artistiques ». Vous l'aurez compris, la photo est ici avant tout un support pour la réflexion, inutile donc de prendre cet exercice trop à cœur. Encore une fois : c'est le rapport entre l'image et le texte qui est évalué et non vos qualités artistiques.

Cet exercice ne sera pas « guidé » par le professeur (inutile donc d'aller prendre rendez-vous avec moi pour me montrer vos clichés !), il laissera au contraire une totale liberté de création aux étudiants, car il s'agit justement de faire travailler votre imagination sociologique.

Même si votre cliché n'a pas d'objectif commercial ou éditorial, dans la mesure où il sera diffusé dans le cadre d'un exercice à caractère pédagogique, le droit à l'image s'applique. Il est de votre responsabilité de bien respecter ce droit. Pour plus d'information, merci de consulter : <http://francisvachon.com/le-droit-a-limage-au-quebec/>. Il vous faudra donc composer scrupuleusement avec cette contrainte et faire signer s'il y a lieu un formulaire de consentement aux personnes reconnaissables sur la photographie (pour les cas particuliers se rapporter au lien ci-dessus).

Pour vous aider à réfléchir la normativité sociale, je vous conseille la lecture de ce chapitre : Otero, M. (2008), « Vulnérabilité, folie et individualité. Le nœud normatif » (disponible sur le site de cours)

Veillez noter que dans le cadre de la 13<sup>ème</sup> séance : *L'épreuve de la normativité sociale* vos clichés seront présentés et brièvement commentés en classe par mes soins (tout en garantissant l'anonymat des photographes amateurs).

## PARTICIPATION - TRAVAIL CONTINU

Mode de travail : Individuel  
Pondération : 10 % (Corrigé sur 10 points)

### Directives de l'évaluation

Il s'agit ici d'une note de participation continue (sur 10 points) à l'oral notamment.

La participation orale spontanée pourra ainsi venir bonifier cette notation. L'enseignant et son assistant veilleront à bien prendre en note les noms de toutes celles et ceux qui prendront la parole de façon spontanée afin que leurs interventions se traduisent dans leur notation. Les interventions orales sont ainsi fortement encouragées, dans la mesure où elles permettent des échanges autour de la matière vue en classe.

A contrario, nous veillerons aussi à ce que celles et ceux qui manqueraient de respect pour ce temps nécessaire d'échange et de discussion (par exemple en faisant usage de téléphone portable, en jouant sur leur ordinateur, en discutant avec leurs voisins, mais sans lien avec le cours, en ayant des comportements inappropriés ou irrespectueux voire en s'absentant durant ces moments de débat) voient leur note d'assiduité - participation diminuer en conséquence.

---

## DEVOIR MAISON

Mode de travail : Individuel  
Pondération : 20 % (Corrigé sur 20 points)

Remise de l'évaluation : Boîte de dépôt

Date de remise : 19 nov. 2017 à 23h59

### Directives de l'évaluation :

Ce devoir maison sera à faire seul ou à deux, en un temps limité de 3 semaines (23 jours exactement). Il s'agit ici de répondre de façon concise (3-5 pages maximum), mais argumentée, à une question (choisie parmi plusieurs propositions) en lien avec la thématique du cours. A noter que certaines questions laisseront la possibilité aux étudiants de travailler à partir d'un support audiovisuel (films ou documentaires). Celles et ceux qui voudraient choisir ce dernier type de sujet auront la responsabilité de trouver par eux-mêmes les documents audiovisuels en question (à la médiathèque par exemple), l'enseignant et son assistant n'ont pas à être sollicités pour cela.

Quelle que soit l'option choisie, ce devoir devra faire preuve d'une analyse structurée mobilisant, dans la mesure du possible, des concepts étudiés dans le cours autour des liens *Déviance, folie et normativité sociale*.

### Critères d'évaluation

- Structure de la discussion et clarté des arguments, esprit de synthèse (3pts)
- Organisation logique du texte (introduction / développement / conclusion) et articulation entre les paragraphes ou parties (4 pts)
- Bonne compréhension des notions vues dans le cours et des textes discutés, pertinence des auteurs cités ou évoqués au regard de la question posée (6 pts)
- Bonne compréhension de la question posée, densité, pertinence, profondeur et originalité de la réflexion personnelle (7 pts)

La qualité de la rédaction (syntaxe, orthographe, organisation des phrases et des paragraphes) sera évaluée par soustraction (jusqu'à - 4 pts).

### **Présentation des travaux**

Indiquer précisément le sujet choisi. Paginer et identifier le travail avec vos noms et prénoms sur toutes les pages. Rédiger en police : Times new roman ; caractère : 12 ; interligne : 1,5 ; marges : 2,5 cm.

Les sujets au choix seront dévoilés **le vendredi 27 octobre à 18h**. Le devoir maison sera à déposer dans la boîte de dépôt **le dimanche 19 novembre avant minuit** (dernier délai). Tout retard non justifié entraînera des points de pénalité. Selon le nombre d'étudiants inscrits au cours, il est possible que la remise des corrections puisse prendre trois semaines.

---

### **Examen sur table**

Mode de travail :	Individuel
Pondération :	20 % (sur 20 points)
Remise de l'évaluation :	Examen sur table
Date et lieu :	Le 14 déc. 2017 de 12h30 à 15h20, Salle PLT-2765

### **Directives de l'évaluation :**

L'examen final sur table sera composé d'une série de questions sur le cours (la partie magistrale du cours et les lectures obligatoires). Il s'agira de questions relativement courtes et simples n'appelant pas un long développement, mais des réponses claires et concises (sur 20 %).

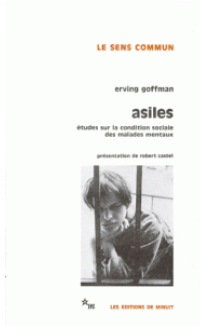
### **Matériel autorisé :**

Pour cet examen, les étudiant-e-s disposeront de leurs notes de cours (notes de lectures et notes prises durant les cours).

## Bibliographie et annexes

---

### LECTURE RECOMMANDÉE



GOFFMAN E. (1968), *Asiles. Études sur la condition sociale des malades mentaux*, Paris : Minuit.

### LECTURES COMPLÉMENTAIRES SUGGÉRÉES

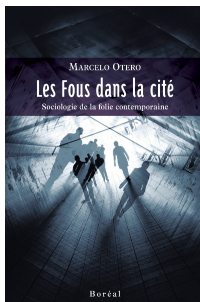


FERNANDEZ F. (2010), *Emprises. Drogues, errance, prison : figures d'une expérience totale*, Bruxelles : Larcier.

MICHEL FOUCAULT  
LES ANORMAUX  
Cours au Collège de France, 1974-1975

FOUCAULT M. (1999), *Les anormaux : Cours au Collège de France, 1974-1975*, Paris : Gallimard

HAYES FÉREX  
ÉHES  
GALLIARD  
BÉL



OTERO M. (2015), *Les fous dans la cité : Sociologie de la folie contemporaine*. Montréal, Québec : Boréal

## BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE DU COURS

- ADAM C. (2012) « Jalons pour une théorie critique du Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux (DSM) », *Déviance et Société*, 2012, vol. 36, n°2, p. 137-169.
- AGAMBEN G. (1997), *Homo sacer. Le pouvoir souverain et la vie nue*, Paris : Seuil, 1997.
- AGAMBEN G. (1999), *Ce qui reste d'Auschwitz*, Paris : Payot, coll. Bibliothèque Rivages.
- AMOUROUS C., BLANC A. (dir.), (2001), *Erving Goffman et les institutions totales*, Paris : L'Harmattan, coll. Logiques sociales.
- ARTAUD A. (1925), « Lettre aux médecins-chefs des asiles de fous », *La revue surréaliste*, n°3.
- ANDERSON N. (1993), *Le Hobo. Sociologie du sans-abri*, Paris : Nathan.
- ARENDT H. (1972 [1951]), *Du mensonge à la violence*, Paris : Calmann-Lévy.
- ARENDT H., (1984 [1951]), *Les origines du totalitarisme, III, le système totalitaire*, Paris : Le Seuil, coll. Points essais.
- BARRET R (1998), *La traite des fous. La construction sociale de la schizophrénie*, Le Plessis-Robinson : Institut Synthélabo, coll. « Les Empêcheurs de penser en rond.
- BARRET R. (1998), « Formulations contemporaines de la schizophrénie : expliquer l'inexplicable », *La traite des fous. La construction sociale de la schizophrénie*, Le Plessis-Robinson, Institut Synthélabo pour le progrès de la connaissance, coll. « Les Empêcheurs de penser en rond, p.331-367
- BASTIDE R. (1951), « Le fou et la société », *Sociologie des maladies mentales*, Paris : Institut Synthélabo, coll. « Les Empêcheurs de penser en rond, p.235-256
- BASTIDE R. (1951) « Prolégomènes à une sociologie des maladies mentales », *Sociologie des maladies mentales*, Paris : Flammarion, p. 73-103.
- BATESON G. (1995 [1977]), « La cybernétique de "soi" : une théorie sur l'alcoolisme », *Vers une écologie de l'esprit I*, Paris : Seuil, Coll. « Points Essais », p. 265-297.
- BECKER H. (1985), « Le double sens d'outsiders », *Outsiders*, Paris : Métailié, 24-41.
- BENTHAM J. (2002 [1791]), *Le panoptique*, Paris, éd. Mille et une nuits, 2002.
- BERGER P., LUCKMANN T. (1966), *La construction sociale de la réalité*, Paris : Armand Colin.
- BOUHNİK P. (2007), *Toxicos. Le goût et la peine*, Paris : La Découverte, coll. Alternatives sociales.
- BOURDIEU P. (2002), « Dévoiler les ressorts du pouvoir », in *Interventions. Science sociale et action politique*, Paris : Agone, p. 173-176.
- BOURGEOIS P. (1998), « Just Another Night in a Shooting Gallery », *Theory, Culture and Society*, vol.15, n°2, p. 37-66.
- BOURGEOIS P. (2001), *En quête de respect. Le crack à New York*, Paris : Le Seuil, coll. Liber.
- BOURGEOIS P. (1997), « Résistance et autodestruction dans l'apartheid américain », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n°120, p. 60-68.
- BOURMANNE M. (1998), « Armée, prison : institution totalitaire ? », *Revue interdisciplinaire d'études juridiques*, n°20, pp. 89-166.
- BURROUGHS W. (2001), « Témoignage à propos d'une maladie », in : *Le festin nu*, Paris : Gallimard, coll. L'imaginaire, p. 9-20.

- CANGUILHEM G., (1950), « Y a-t-il des sciences du normal et du pathologique ? », *Le normal et le pathologique*, Paris : P.U.F., p. 70-95.
- CANGUILHEM G., (1979 (1966)), *Le normal et le pathologique*, Paris, PUF, collection « Galien », pp. 96-117, 155-157, 175-179.
- CARRIER N. ; QUIRION B. (2003). « Les logiques de contrôle de l'usage des drogues illicites : la réduction des méfaits et l'efficacité du langage de la périllisation », *Drogues, santé et société*, 2 (1), p. 1-30.
- CASTEL P.-H. (2009), *L'esprit malade*, Paris : Ithaque.
- CASTEL R. (1968), « Présentation » in Goffman E., *Asiles, études sur la condition sociale de malades mentaux*, Paris : Minuit, p. 7-35.
- CASTEL R. (1969), « Institution totale et configurations ponctuelles » in JOSEPH I. et al. (eds.), *Le parler frais d'Erving Goffman*, Paris : éd. de Minuit, p. 31-43.
- CASTEL R. (1990), « Le roman de la désaffiliation, à propos de Tristan et Iseut », *Le débat*, septembre - octobre, n°61, p. 152-164.
- CASTEL R. (dir.), (1998), *Les sorties de la toxicomanie, Types, trajectoires, tonalités*, Fribourg : éd. universitaires de Fribourg, coll. Res Socialis.
- CASTEL R., COPPEL A., « Les contrôles de la toxicomanie », in : EHRENBERG A. (dir.), *Individus sous influence, drogues, alcools, médicaments psychotropes*, Paris : Esprit, 1991, p. 237-256.
- CELLARD A. (1991), *Histoire de la folie au Québec*, Montréal : Boréal.
- CHANTRAINE G. (2004), *Par delà les murs*, Paris, éd. Presses Universitaires de France/*Le Monde*, Coll. Partage du savoir.
- CHANTRAINE G. (2006) « La prison post-disciplinaire », *Déviance et Société*, vol. 30, n° 3, p. 273-288.
- CHAUVENET A. (1998), « Le double langage et la prison », *Mana*, n°5, p. 127-143.
- CHRISTIE N. (2003 [1993]), *L'industrie de la punition*, Paris : Autrement.
- CLEMMER D. (1958), *The prison community*, New York: Rinehart.
- CLOWARD R. (1977), « Social control in the prison », in LEGER R. G., STRATTON J. R. (eds), *The sociology of corrections*, New York: John Wiley and Sons, p. 110-132.
- COHEN P. (1972), « Subcultural Conflict and Working Class Community » in HALL S., HOBSON D., LOWE A., WILLIS P. (Eds.) *Culture, Media, Language*, Londres : Hutchinson.
- COHEN S. « Déviance et moral panics », *Folk devils and moral panics the creation of the Mods and Rockers*. Paladin, p.1-19.
- COLOMBO A., PULZER N., & PARAZELLI M. (2016), « Représentations sociales des sans-abri. La mobilisation des Enfants de Don Quichotte à Paris », *Déviance et société*, vol 40, n°1.
- COMBESSIE P. (2001), *Sociologie de la prison*, Paris : La Découverte, coll. Repères.
- CONRAD P. (1992), « Medicalization and social control », *Annual review of sociology*, vol. 18, p. 209-233.
- CONRAD P., SCHNEIDER J.-W. (1992 [1980]), *Deviance and medicalization*, Philadelphie : Temple University.
- CUNHA M.-I. (1995), « Sociabilité, « société », « culture » carcérales. La prison féminine de Tires », *Terrain*, n°24, p. 119-132.
- DARMON M. (2006) « Variations corporelles. L'anorexie au prisme des sociologies du corps », *Adolescence*, vol. 2, n° 56.



- DE CERTEAU M. (1990 [1980]), *L'invention du quotidien. Tome 1. Arts de faire*, Paris : Gallimard, coll. Folio Essais.
- DELEUZE G. (1990), "Post-scriptum sur les sociétés de contrôle", *Pourparlers*, Paris : Minuit, Paris, p. 240-247
- DELEUZE G. et GUATTARI F. (1972), *Capitalisme et schizophrénie*, Paris : Minuit.
- DEVEREUX G. (1970), *Essais d'ethnopsychiatrie générale*, Paris : Gallimard.
- DORI D. (2012), « Les artistes bruts, des créateurs entre marginalité et/ou dissidence », *le Convecteur temporel*, novembre.
- DOUGLAS M. (1999), *Comment pensent les institutions*, Paris : La Découverte.
- DURKHEIM E. (1960 [1894]), "Le crime, phénomène normal". *Les règles de la méthode sociologique*, Paris : PUF., p. 65-72.
- DURKHEIM, E. (1967) « Règles relatives à la distinction du normal et du pathologique », *Les règles de la méthode sociologique*, Paris : PUF, p.47-75.
- EHRENBERG A. (1991), « Un monde de funambules » in EHRENBERG A. (dir.), *Individus sous influence, drogues, alcools, médicaments psychotropes*, Paris : Esprit, p. 5-28.
- EHRENBERG A. (1995), *L'individu incertain*, Paris : Calmann-Lévy, coll. Pluriel.
- EHRENBERG A. (1998), *La fatigue d'être soi : dépression et société*, Paris : Odile Jacob.
- EHRENBERG A. (2004a), « Remarques pour éclaircir le concept de santé mentale », *Revue française des affaires sociales*, n°1, p.77-88.
- EHRENBERG A. (2004b), « Les changements de la relation normal-pathologique. À propos de la souffrance psychique et de la santé mentale », *Esprit*, mai, p. 133-155.
- EHRENBERG A. (dir.) (1991), *Individus sous influence, drogues, alcools, médicaments psychotropes*, Paris : Esprit.
- ELIAS N. (1993), *Engagement et distanciation*, Paris : Fayard, coll. Agora-Pocket.
- ESCOBAR MOLINA A. (1989), *L'enfermement : Espace, Temps, Clôture*, Paris : Klincksieck.
- FANON F. (1951), « L'expérience vécue du Noir », *Esprit*, n° 179, p. 657- 679.
- FANON F. (2015), *Ecrits sur l'aliénation et la liberté*, Paris : La Découverte.
- FANON F.. (1952), *Peau noire, masques blancs*, Paris : Seuil.
- FAUGERON A., CHAUVENET A., COMBESSIE P. (1996), *Approches de la prison*, Bruxelles : De Boeck Université.
- FERNANDEZ F. (2007), « Contrôler la toxicomanie en maison d'arrêt : punir pour mieux soigner ? », *Sociologie santé*, n°29, p. 173-191.
- FERNANDEZ F. (2008), « "Dépasser les mots" : études sur le pouvoir des émotions au sein d'une fraternité de dépendants » in FERNANDEZ F., LEZE S., MARCHE H. (dirs.), *Le langage social des émotions. Études sur les rapports au corps et à la santé*, Paris : Économica - Anthropos, coll. « Sociologiques »
- FERNANDEZ F. (2008), « Au risque de rester "dedans" : le travail de double ajustement de usagers de drogues incarcérés », in MAUGER G., MORENO PESTANA J. L. (dir.), *Approches sociologiques de la déviance*, Genève : Séismo.
- FERNANDEZ F. (2009), « Suicide et conduites auto-agressives en prison : pour une sociologie du mal-être carcéral », *Bulletin de l'AMADES*, n°76, p. 2-8.
- FERNANDEZ F. (2010), *Emprises. Drogues, errance, prison : figures d'une expérience totale*, Bruxelles : Larcier.
- FERNANDEZ F. (2011), « Le théâtre des fumeurs de Crack. Mise en scène émotionnelle et voilement/dévoilement de soi », *Ethnologie française*, vol. 44, n°4, p. 707-715.

- FERNANDEZ F., (2015), « Lorsque la prison (se) rend justice. Le traitement contemporain de l'indiscipline carcérale », *Déviance et société*, n° spécial "Les réformes de l'enfermement en actes", vol. 39, n°3.
- FERNANDEZ F., LÉZÉ S. (2006), « Punir jusqu'à la lie », *L'Homme, revue française d'anthropologie*, n°180, p. 171-182.
- FERNANDEZ F., LEZE S. (2011), « Finding the moral heart of carceral treatment: Mental health care in a French prison », *Social Science and Medicine*, vol.9, n°72, 1563-1569.
- FERNANDEZ F., LEZE S. (2014), « The Psychiatric Report as Moral Tool: A Case Study in a French District Court », *Social science and Medicine*, vol. 116, 41-48.
- FERNANDEZ F., LÉZÉ S., MARCHE H. (dirs.) (2008), *Le langage social des émotions. Études sur les rapports au corps et à la santé*, Paris, Économica - Anthropos, coll. « Sociologiques ».
- FERNANDEZ F., LEZE S., STRAUSS H. (2010), « Comment évaluer une personne ? L'expertise judiciaire et ses usages moraux », *Cahiers internationaux de sociologie*, n° 128-129
- FISCHER G N. (1994), *Le ressort invisible. Vivre l'extrême*, Paris : Le Seuil, coll. Psychologie.
- FLEURY M.-J., GRENIER G. (2004), « Historique et enjeux du système de santé mentale québécois », *Ruptures, revue transdisciplinaire en santé*, vol. 10, n° 1, p. 21-38.
- FOUCAULT M. (1961), *Histoire de la folie à l'âge classique*. Paris : Plon
- FOUCAULT M. (1962), « La constitution historique de la maladie mentale » dans *Maladie mentale et psychologie*. Paris : PUF, p.76-89.
- FOUCAULT M. (1964), « La folie, l'absence d'œuvre », *La Table ronde*, n° 196 : Situation de la psychiatrie, mai 1964, p. 11-21.
- FOUCAULT M. (1975), *Surveiller et punir : naissance de la prison*, Paris : Gallimard.
- FOUCAULT M. (1976), « Droit de mort et pouvoir sur la vie », *Histoire de la sexualité I. La volonté de savoir*, Paris, Gallimard, p. 177-191
- FOUCAULT M. (1977), « La vie des hommes infâmes », *Les Cahiers du chemin*, n° 29, p. 12-29.
- FOUCAULT M. (1986 [1976]), *Histoire de la sexualité, La volonté de savoir*, Paris : Gallimard.
- FOUCAULT M. (1994 [1976]), « Crimes et châtiments en URSS et ailleurs », *Dits et écrits, tome. III : 1976-1979*, Paris : Gallimard, p. 83-98.
- FOUCAULT M. (1994 [1976]), « L'illégalisme et l'art de punir », *Dits et écrits, tome. III : 1976-1979*, Paris : Gallimard, p. 85-89.
- FOUCAULT M. (1994 [1982]), « Le sujet et le pouvoir », *Dits et écrits, tome. IV : 1980-1988*, Paris : Gallimard, p. 236-237.
- FOUCAULT M. (1999), *Les anormaux : Cours au Collège de France, 1974-1975*, Paris : Gallimard.
- FOUCAULT M. (1984), « Des espaces autres » (conférence au Cercle d'études architecturales du 14 mars 1967), *Architecture, Mouvement, Continuité*, n° 5, p. 46-49.
- FOUCAULT M. (1994 [1975]), « Prisons et asiles dans les mécanismes du pouvoir », *Dits et écrits, tome II : 1970-1975*, Paris : Gallimard, p. 521-525.
- GAUCHET M. (1998), « Essai de psychologie contemporaine. Un nouvel âge de la personnalité », *Le Débat*, n° 99, mars-avril, p. 164-181.
- GAUCHET M. ET SWAIN G., *La pratique de l'esprit humain*, Paris, Gallimard.



- GIRARD R. (1986 [1982]), *Le bouc émissaire*, Paris : Livre de Poche, coll. Biblio-Essais.
- GOFFMAN A. (2014), *On the Run. Fugitive Life in an American City*, Chicago : University of Chicago Press, coll. « Fieldwork Encounters and Discoveries ».
- GOFFMAN E. (1968), *Asiles. Études sur la condition sociale des malades mentaux*, Paris : Minuit.
- GOFFMAN E. (1969), "The insanity of place", *Psychiatry: Interpersonal and Biological Processes*, Vol. 32 (4), 357-388
- GOFFMAN E. (1973a [1959]), *La mise en scène de la vie quotidienne (tome 1). La présentation de soi*, Paris : Minuit.
- GOFFMAN E. (1973b [1959]), *La mise en scène de la vie quotidienne (tome 2). Les relations en public*, Paris : Minuit
- GOFFMAN E. (1974 [1967]), *Les rites d'interaction*, Paris : Minuit, 1974.
- GOFFMAN E. (1975 [1963]), *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps*, Paris : Minuit.
- GOFFMAN E. (1988), *Les moments et leurs hommes*, (textes recueillis et présentés par WINKIN Y.), Paris : éd. du Seuil/éd. de Minuit.
- GOFFMAN E. (1989 [1952], « Calmer le jobard : quelques aspects de l'adaptation à l'échec » in JOSEPH I. et AL. (eds), *Le parler frais d'Erving Goffman*, Paris : Minuit, p. 277-300.
- GOFFMAN E. (1991 [1974]), *Les cadres de l'expérience*, Paris : Minuit.
- GOFFMAN, E. (1963). « Stigmate et identité sociale », *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps*, Paris : minuit, p.11-55.
- GRIFFIN J.-H. (1962), *Dans la peau d'un noir*, Paris : Gallimard.
- GROS, F. (1997), *Foucault et la folie*, Paris : PUF.
- GUILLAUMIN C. (1992), *Sexe, Race et Pratique de pouvoir : l'idée de nature*, Paris : Coté Femmes, coll. Recherches.
- HACKING I. (2002), *Les fous voyageurs*, Paris : Le Seuil, coll. Les empêcheurs de penser en rond.
- HACKING I. (2003), « Philosophie et histoire des concepts scientifiques », cours au Collège de France, p. 537-559
- HACKING I. (2006), *L'âme réécrite : étude sur la personnalité multiple et les sciences de la mémoire*, Paris, Les empêcheurs de penser en rond.
- HAHN A. (1986), « Contribution à la sociologie de la confession et autres formes institutionnalisées d'aveu : autothématisation et processus de civilisation », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n° 62-63, p. 54-68.
- HALL S., JEFFERSON T. (1976), *Resistance through ritual, Youth Subcultures in Post-War Britain*, New York: Holmes & Meier.
- HARCOURT B. E. (2009), « Repenser le carcéral à travers le prisme de l'institutionnalisation : Sur les liens entre asiles et prisons aux Etats-Unis », *Champ pénal/ Penal field* [en ligne].
- HAROCHE C. (1993), « Se gouverner, gouverner les autres », *Communications*, n° 56, p. 51-59.
- HEDBIGE D. (1996), « Système du mod », *Réseaux*, Vol. 14, n°80, p. 71-80
- HONNETH, A. (2000), *La lutte pour la reconnaissance*, Paris : Cerf.
- HOGGART R. (1970), *La culture du pauvre*, Paris : Minuit.
- HORWITZ A.V., WAKEFIELD J.C. (2007), *The loss of sadness : How psychiatry transformed normal sorrow into depressive disorder*. New York : Oxford University Press.

- HUGUES C. (1996), « Carrières, Cycles et tournant de l'existence », *Le regard sociologique*, Paris : éd. de l'EHESS, p. 165-185.
- IRWING J., CRESSEY D. (1962), « Thieves, convicts and the inmate culture », *Social problems*, n°10, p. 142-155.
- JODELET D. (2005), « Formes et figures de l'altérité » in SANCHEZ-MAZAS M. ET LICATA L., *L'Autre : Regards psychosociaux*, Grenoble : Les Presses de l'Université de Grenoble, collection : Vies sociales, chap. 1, p. 23-47
- JOSEPH I. (1998), *Erving Goffman et la microsociologie*, Paris : PUF, coll. Philosophies.
- JOSEPH I. (2001), « Le reclus, le souci de soi et la folie dans la place », in AMOUROUS C., BLANC A. (dir.), *Erving Goffman et les institutions totales*, Paris : L'Harmattan, p. 79-92.
- KEATING P. (1993) *La science du mal : institutionnalisation de la psychiatrie au Québec 1800-1914*, Montréal : Boréal.
- LABERGE D., LANDREVILLE P., MORIN D., CASAVANT L. (2000), « De l'événement à l'infraction. Du sans abri au délinquant. Réflexion sur le processus de catégorisation dans le champ pénal », in LABERGE D. (dir.), *L'errance urbaine*, Sainte Foy : Multimondes, p. 121-136.
- LABERGE D., ROY S. (1994), « Interroger l'itinérance : stratégies et débats de recherche », *Cahiers de recherche sociologique*, n° 22, p. 93-112.
- LANDREVILLE P., TROTTIER G. (2001), « La notion de risque dans la gestion pénale », *Criminologie*, vol. 34, n°1, p. 3-8.
- LANZARINI C. (1998), « Sans domicile fixe. Corps et institutions » *Rupture, errance, usages intraveineux, sociologie et clinique de parcours de jeunes en temps de crise*, actes de la journée du 04 juin 1998 organisée à Toulouse par GRAPHITI, Toulouse : GRAPHITI.
- LANZARINI C. (2000), *Survivre dans le monde sous-prolétaire*, Paris : PUF.
- LE BRETON D. (2000), *Passions du risque*, Paris : Métailié.
- LE BRETON D. (2003), *La peau et la trace : sur les blessures de soi*, Paris : Métailié, coll. Traversées.
- LE BRETON D. (2013), « Body Art : la blessure comme œuvre chez Gina Pane », *Communications*, vol. 1, n° 92, p. 99-110 (en ligne)
- LE CAISNE L. (2000), *Prison, une ethnologie en centrale*, Paris : Odile Jacob.
- LEBEAU A. (éd) (1996), « 20 ans de santé mentale au Québec : regards critiques des acteurs et des collaborateurs », *Santé mentale au Québec*, Cahier souvenir XXe anniversaire, p. 1-100.
- LEMIRE G. (1990), *Anatomie de la prison*, Montréal : Presses de l'Université de Montréal.
- LESAGE DE LA HAYE J. (2006), *La mort de l'asile. Histoire de l'antipsychiatrie*. Paris : Éditions Libertaires.
- LEVI P. (2003 [1958]), *Si c'est un homme*, Paris : Presses Pocket.
- LEZE S. (2010), *L'autorité des psychanalystes*, Paris : PUF
- LINK B. G., PHELAN J. C. (2001), « Conceptualizing Stigma », *Annual Review of Sociology*, vol. 27, p. 363-385
- MARCHETTI A-M. (1997), *Pauvretés en prison*, Toulouse : Érès, coll. Trajets.
- MARCUSE H. (1964), « Les formes nouvelles de contrôle », *L'Homme unidimensionnel. Essai sur l'idéologie de la société industrielle avancée*, Paris, Minuit, p. 29-47.

- MARGIER A., BELLOT C., MORIN R., (2014) « Deux voix de normalisation : l'itinérance en milieu urbain », *Sociographe*, vol.4, n° 48, p.21-32
- MARTINIELLO M. (1996), « Ethnicité, "race" et classe sociale : le débat au sujet de l'"underclass" aux États-Unis et en Europe », *Revue Tocqueville*, vol. 17, n° 2, 1996, pp. 117-133.
- MARTUCCELLI D., (2004), « Figures de la domination », *Revue française de sociologie*, vol. 45, n°3, p. 469-497.
- MATHIESEN T. (1965), *The Defenses of the Weak. A Sociological Study of a Norwegian Correctional Institution*, Londres: Tavistock.
- MATHIESEN T. (1997), « The viewer society : Michel Foucault's Panopticon revisited », *Theoretical Criminology*, vol. 1, n°2, p. 215-234.
- MATZA D., SYKES G. M. (1957), « Techniques of neutralization : a Theory of delinquency », *American Sociological Review*, vol. 22, p. 664-670.
- MBEMBE A. (2006), « Nécropolitique », *Raisons politiques*, vol. 1, n° 21, p. 29-60
- MEMMI D. (2000), « Vers une confession laïque ? La nouvelle administration étatique des corps », *Revue française de science politique*, vol. 50, n° 1, p. 3-20
- MEMMI D. (2005), « Du gouvernement des corps par la parole », *Sciences Humaines*, hors série n°48 « La santé : enjeu de société », p. 46-47.
- MERTON R. (1997), « Structure sociale, anomie et déviance », *Éléments de théorie de méthode sociologique*, Paris : Armand Collin, p. 163-187.
- MONTANDON C., (1982)., « Un mécanisme de contrôle social : la honte. Analyse d'un concept négligé », *Revue Européenne des Sciences Sociales*, tome XX, n°62, p. 23-61.
- MONTANDON C., CRETTEAZ B. (1981), *Paroles de gardiens, paroles de détenus. Bruits et silence de l'enfermement*, Genève : Masson, coll. Déviance et société.
- MORENO PESTANA J. L (2006), « Un cas de déviance dans les classes populaires : les seuils d'entrée dans les troubles alimentaires », *Cahiers d'Économie et de Sociologie Rurales*, INRA Éditions, n°79, p. 67-95
- MURARD N. (2003), *La morale de la question sociale*, Paris : La Dispute.
- NAMIAN D. (2012), « La santé mentale (re)visitée, aux frontières du lien social et politique : itinérance et fin de vie », *Lien social et Politiques*, n°67, n°201-216
- NAMIAN D. (2014), « L'errance à l'heure de la « cinétique politique » : du nomadisme à l'immobilisme des corps », *Pensée plurielle*, n° 35, 33-42
- NAMIAN D., (2012), « Un système 'où l'errance vit' », dans : *Entre itinérance et fin de vie. Sociologie de la vie moindre*, Montréal : PUQ.
- NATHAN T. (1998), *L'influence qui guérit*, Paris : Odile Jacob.
- OGIEN A. (1999 [1995]), *La sociologie de la déviance*, Paris : Armand Colin, Coll. U.
- OGIEN A. (1989), « Une sociologie du pathologique est-elle pensable ? Notes sur l'anomie, le contrôle social, la déviance », *Revue Européenne de Sciences Sociales*, vol. 27, n° 83, p. 197-215.
- OTERO M. (2000), « Les stratégies d'intervention psychothérapeutique et psychosociale au Québec. La régulation des conduites », *Sociologie et sociétés*, vol. 32, n°1, p. 213-228.
- OTERO M. (2010), "Le fou social et le fou mental : amalgames théoriques, synthèses empiriques et rencontres institutionnelles", *SociologieS*, [En ligne], Théories et recherches, mis en ligne le 29 septembre 2010. URL : <http://sociologies.revues.org/3268>

- PERRAULT M. (2009) « Rites, marges et usages des drogues: représentations sociales et normativité contextuelle » *Drogues, santé et société*, vol. 8, n°1, p. 11-55.
- PERRENOUD, P. (1976), « Déviance : objet sociologique ou problème de société ? », *Revue européenne de sciences sociales*, vol. 14, n°3 p. 123-184.
- PETONNET C. (1970), « Réflexions au sujet de la ville vue par en dessous », *Année Sociologique*, n°21 (3e série), p.151-185.
- PÉTONNET C. (2002 [1979]), *On est tous dans le brouillard*, Paris : Edition du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques, coll. Références de l'ethnographie.
- POLLAK M. (1990), *L'expérience concentrationnaire, essai sur le maintien de l'identité sociale*, Paris, éd. Métailié.
- POLLAK M., HEINICH N. (1986), « Le témoignage », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n°62-63, p. 3-29.
- POLLAK M., SCHILTZ M-A. (1987), « Identité sociale et gestion d'un risque de santé. Les homosexuels face au Sida », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n°68, p. 77-103.
- POLLAK M.(1993), *Une identité blessée*, Paris : Métailié.
- POOLE D., REGOLI R. M. (1981), « Alienation in prison, an examination of the works relations of prison guards », *Criminology*, vol. 19, n°2, p. 251-270.
- QUIRION B. (2002), « Réduction des méfaits et gestion des risques : les frontières normatives entre les différents registres de régulation de la pratique psychotrope », *Déviance et société*, vol. 26, n° 4, p.479-495
- RECHTMAN R. (2013), *Les vivantes*. Paris : Léo Scheer.
- RENNEVILLE M. (1995), « Les théories biologiques de la criminalité », *Revue internationale de biologie et de Médecine - M/S*, n°11, p. 1720-1724
- RHODES L.A. (2001), « Toward an Anthropology of Prisons », *Annual Review of Anthropology*, n°30, p. 65-83.
- RHODES L.A. (2001), *Emptying Beds : The Work of An Emergency Psychiatric Unit*, Berkeley : University of California Press.
- RHODES L.A. (2004) *Total confinement. Madness and Reason in the Maximum Security Prison*, Berkeley: University of California Press.
- RICOEUR P. (1995), *Le Juste*, Paris : Esprit.
- RODRIGUEZ J. (1999), « Une approche sociohistorique de l'errance », *Cultures et Conflits*, n°35, pp. 15-34.
- ROSE N. (2006), « Foucault, Laing et le pouvoir psychiatrique », *Sociologie et sociétés*, vol. 38, n° 2, p. 113-131.
- ROSTAING C. (1997), *La relation carcérale, Identités et rapport sociaux dans les prisons de femmes*, Paris : PUF, coll. Lien social.
- SALAS D. (2005), *La volonté de punir. Essai sur le populisme pénal*, Paris : Hachette.
- SCARRY E. (1985), *The body in pain. The making and the unmaking of the world*, New York: Oxford University Press.
- SCOTT J. C., (2006), « Infra-politique des groupes subalternes », *Vacarme*, n° 36, 25-29.
- SIMMEL G., (1979 [1908]), « Digression sur l'étranger », in GRAFMEYER Y. & JOSEPH I. ( trad.), *L'école de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Paris : Champ urbain, p. 53-60.
- SIMMEL G., (1981 [1917]), *Sociologie et épistémologie*, Paris : PUF.
- SIMMEL G., (2005 [1908]), *Les pauvres*, Paris : PUF.

- STONEQUIST W. (1961), *The marginal man, a study in personality and culture conflict*, New York : Russell and Russell Inc.
- SYKES G. M. (1958), *The Society of captives. A study of a maximum security prison*, Princeton: Princeton University Press.
- SYKES G. M. (1971), « The pains of Imprisonnement », *The criminal in confinement*, New York: Basic Books, Inc. Publishers, p. 131-140.
- SYKES G. M., MATZA D. (1957), « Techniques of Neutralization. A Theory of Delinquency », *American sociological Review*, n°22, p. 664-670.
- SYKES G. M., MESSINGER S. (1960), «The inmate social system», in CLOWARD R. (ed.), *Theoretical studies in social organization of the prison*, New York: Social Research Council.
- SZASZ T. (1976), *Fabriquer la folie*, Paris : Payot
- VACHERET M. (2005), « L'évaluation du risque de récidive au sein du système correctionnel canadien : regards sur les limites d'un système », *Déviance et société*, vol. 29, n°4, p. 379 - 397
- WACQUANT L. (1996), « L'underclass urbain dans l'imaginaire social et scientifique américain », in PAUGAM S., *L'Exclusion. L'état des savoirs*, Paris : La Découverte, p. 248-262.
- WACQUANT L. (1998), « L'ascension de l'État pénal en Amérique », *Actes de la recherches en sciences sociales*, n°124, p. 7-26.
- WACQUANT L. (2002), «The curious eclipse of prison ethnography in the age of mass incarceration », *Ethnography*, vol.3, n°4, p. 371-397.
- WEINBERG D (2005), « Beyond Objectivism and Subjectivism in the Sociology of Mental Health », *Of Others Inside: Insanity, Addiction, and Belonging in America*, Temple University Press, p.1-14
- WEINBERG D. (2002), « On the embodiment of Addiction », *Body e<sup>3</sup> Society*, vol. 8, n°4, p. 1-19.
- WEINBERG D. (2005), *Of others inside. Insanity, addiction, and belonging in America*, Philadelphie : Temple University Press.
- WHYTE W. F. (2002 [1943]), *Street Corner Society. La structure sociale d'un quartier italo-américain*, Paris : La Découverte, coll. Poche Sciences humaines et sociales.
- WILLIAMS T. (1994 [1992]), *Crackhouse*, Paris : Dagorno.
- WILSON W. J. (1994 [1987]), *Les oubliés de l'Amérique*, Paris : Désclé de Brower.
- ZINBERG N., *Drug, set and setting*, New Haven: Yale University Press, 1974.



## PLAGIAT :

Tout étudiant est tenu de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur. Constitue notamment du plagiat le fait de :

- Copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sous format papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets et sans en mentionner la source ;
- Résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source ;
- Traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance ;
- Remettre un travail copié d'un autre étudiant (avec ou sans l'accord de cet autre étudiant) ;
- Remettre un travail téléchargé d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

(Source : COMMISSION DE L'ÉTHIQUE DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE, *La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université : l'éthique à la rescousse*)

## RÈGLES DISCIPLINAIRES :

Tout étudiant qui commet une infraction au Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval dans le cadre du présent cours, notamment en matière de plagiat, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement. Il est très important pour tout étudiant de prendre connaissance des articles 28 à 32 du Règlement disciplinaire. Celui-ci peut être consulté à l'adresse suivante : [http://www2.ulaval.ca/fileadmin/Secretaire\\_general/Reglements/Reglement\\_disciplinaire.pdf](http://www2.ulaval.ca/fileadmin/Secretaire_general/Reglements/Reglement_disciplinaire.pdf)

## APPLICATION DE LA POLITIQUE SUR L'USAGE DU FRANÇAIS À L'UNIVERSITÉ LAVAL :

La Faculté des sciences sociales se réfère aux dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval inscrites dans son Règlement des études.

### Mesures d'évaluation de la qualité du français

L'Université Laval reconnaît l'importance et le rôle de quatre principales habiletés langagières dans la formation qu'elle dispense : la compréhension de l'oral, la compréhension de l'écrit, la production orale et la production écrite.

Elle considère également que la maîtrise de ces habiletés est mesurable et veille à ce que les diverses mesures d'évaluation soient adaptées à chacun des trois cycles d'études et contribuent à l'atteinte des objectifs de formation qu'elle s'est fixés.

### Mesures de soutien

Lorsque les enseignants et les chercheurs observent des difficultés chez les étudiants, ils leur offrent le soutien approprié :

A) En cas de difficultés relatives à l'application des conventions scientifiques, ils prodiguent les conseils adéquats;

B) En cas de problèmes liés à l'expression claire et cohérente des idées, ils orientent l'étudiant, en concertation avec sa direction de programme, vers des cours centrés sur l'expression écrite de la pensée;

C) En cas de difficultés liées à la maîtrise du code linguistique du français, ils réfèrent l'étudiant à sa direction de programme, qui lui indiquera les ressources mises à sa disposition (cours, ateliers, centres d'aide, etc.).

Parmi les mesures de soutien offertes aux étudiants, la Faculté des sciences sociales invite les étudiants et les enseignants à consulter le répertoire des ressources pour améliorer la qualité de la langue dans les cours de sciences humaines. Ce répertoire se trouve dans le portail du Réseau Fernand Dumont à l'adresse suivante : <http://www.rfd.fse.ulaval.ca/>. Le Réseau Fernand-Dumont regroupe des professeurs et chargés de cours de sciences humaines qui cherchent à améliorer les compétences langagières de leurs étudiants dans les différentes tâches de lecture et d'écriture propres à leur discipline.

#### ÉTUDIANTS AYANT UN HANDICAP, UN TROUBLE D'APPRENTISSAGE OU UN TROUBLE MENTAL

Les étudiants qui ont une lettre d'Attestation d'accommodations scolaires obtenue auprès d'un conseiller du secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH) doivent rencontrer leur professeur au début de la session afin que des mesures d'accommodation en classe ou lors des évaluations puissent être mises en place. Les étudiants concernés qui n'ont pas cette lettre et qui souhaitent se prévaloir de mesures d'accommodation doivent contacter le secteur ACSESH au 418-656-2880, le plus tôt possible.

Le secteur ACSESH recommande aux étudiants de se prévaloir des services auxquels ils ont droit pour les aider, sans discrimination ni privilège, dans la réussite de leurs études universitaires. Des détails sur ces services se trouvent à l'adresse suivante : [https://www.aide.ulaval.ca/cms/Accueil/Situations\\_de\\_handicap](https://www.aide.ulaval.ca/cms/Accueil/Situations_de_handicap)

La Procédure de mise en application des accommodations ayant trait à la passation des examens pour les étudiants ayant une déficience fonctionnelle se trouve à l'adresse suivante:

[https://www.aide.ulaval.ca/cms/site/aide/lang/fr/Accueil/Situations\\_de\\_handicap/Ressources\\_enseignants/Passation\\_examens](https://www.aide.ulaval.ca/cms/site/aide/lang/fr/Accueil/Situations_de_handicap/Ressources_enseignants/Passation_examens)